

COMMANDE BACS / POUBELLES

Notice à destination des mairies

Janvier 2023



Étape 1 : L'habitant remplit le formulaire et le dépose en mairie

Tous les champs doivent être renseignés lisiblement.

Un formulaire incomplet sera refusé par le SMIRTOM du Vexin.

Le formulaire doit être accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Étape 2 : La mairie vérifie les informations puis transmet le formulaire

Être vigilant au motif de demande de bacs et au nombre de personnes au foyer.

Les bacs sont attribués par le SMIRTOM du Vexin.

Les commerces et entreprises sont limités à 2 bacs 660 litres (4 roues) pour les ordures ménagères. Le K-bis doit être joint à la demande. Au-delà de cette production, il ne s'agit plus de déchets assimilables aux ordures ménagères, un contrat de collecte privé doit être mis en place par l'entreprise.

Le formulaire doit être transmis par mail

⇒ 1 fichier pdf pour chaque commande avec le formulaire puis le justificatif

⇒ smirtom@smirtomduvexin.net

Étape 3 : Le SMIRTOM du Vexin livre le/les bac(s) en mairie

Les livraisons de bacs seront planifiées en amont avec les mairies.

Les mairies recevront un listing avec les bacs livrés et les coordonnées des destinataires.

Le secrétariat de mairie doit prévenir les destinataires que les bacs sont disponibles en mairie et les informer des modalités de retrait spécifique à chaque commune.

Les bacs doivent être distribués en mairie en respectant les attributions (étiquettes adresse présentes sur chaque bac).

Important :

En cas de changement de volume de bac,
l'utilisateur doit rapporter son ancien bac en mairie afin de l'échanger contre le nouveau bac

Les anciens bacs (non conformes ou changement de volume) et les bacs cassés
doivent être regroupés en mairie

Contactez le SMIRTOM du Vexin au 01 34 66 18 40 pour organiser la reprise de ces bacs

Les bacs conformes rapportés par les habitants pourront être réattribués à d'autres usagers
Contactez le SMIRTOM du Vexin au 01 34 66 18 40 avant toute réattribution de bac

Comment reconnaître un bac conforme ?

- Bac roulant et préhensible par les camions de collecte
- Couleur du couvercle Noir pour les ordures ménagères
 Jaune pour les emballages-papiers
 Vert pour le verre
- Présence du logo SMIRTOM du Vexin sur la cuve

